

**Agence Mondiale Antidopage
Lausanne**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2008**

10 mai 2009/00110633001/ROF/HER

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de
Agence Mondiale Antidopage
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 14 des statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Agence Mondiale Antidopage, comprenant le bilan, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Felix Roth
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Etienne Hamoir
Expert-réviseur

Lausanne, le 10 mai 2009

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du mouvement des fonds propres et annexe)

Agence mondiale antidopage

Bilan au 31 décembre 2008

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Notes	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	12 801 717	14 258 325	13 651 762	16 159 836
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5a	-	5 150 000	-	5 836 812
Débiteurs	6	967 933	820 457	1 032 206	929 874
Autres actifs circulants	7	2 744 548	2 614 438	2 926 787	2 963 103
		<u>16 514 198</u>	<u>22 843 220</u>	<u>17 610 755</u>	<u>25 889 625</u>
Actifs à long terme					
Placements disponibles à la vente	5b	12 415 148	9 136 399	13 239 527	10 354 843
Immobilisations corporelles	8	637 477	141 741	679 807	160 644
Immobilisations incorporelles	9	2 440 024	1 744 719	2 602 045	1 977 397
		<u>15 492 649</u>	<u>11 022 859</u>	<u>16 521 379</u>	<u>12 492 884</u>
Total des actifs		<u>32 006 847</u>	<u>33 866 079</u>	<u>34 132 134</u>	<u>38 382 509</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		266 997	260 650	284 729	295 411
Charges à payer	10	2 022 624	2 182 976	2 156 928	2 474 101
Contributions reçues d'avance		770 405	1 657 803	821 561	1 878 890
Total des passifs		<u>3 060 026</u>	<u>4 101 429</u>	<u>3 263 218</u>	<u>4 648 402</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	4 688 671	4 411 656	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD		(682 171)	(405 156)	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(5 788 568)	(3 916 795)
Réserve pour litiges	12	1 500 000	1 500 000	1 599 602	1 700 042
Gains cumulatifs sur placements disponibles à la vente		63 497	202 433	67 713	229 429
Excédent de revenus sur dépenses reporté					
Excédent de revenus sur dépenses reporté au début de l'exercice		24 055 717	23 656 672	30 721 431	30 153 672
Transfert à la réserve pour litiges		-	(1 500 000)	-	(1 700 042)
Excédent de revenus sur dépenses (de dépenses sur revenus) de l'exercice		(678 893)	1 899 045	(731 262)	2 267 801
Total des fonds propres		<u>28 946 821</u>	<u>29 764 650</u>	<u>30 868 916</u>	<u>33 734 107</u>
Total des passifs et des fonds propres		<u>32 006 847</u>	<u>33 866 079</u>	<u>34 132 134</u>	<u>38 382 509</u>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État des activités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Notes	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	13	24 878 905	22 696 853	26 798 002	27 104 095
Subventions	14	1 628 390	1 451 390	1 754 000	1 733 219
Autres	15	169 980	260 055	183 092	310 552
Total des revenus		26 677 275	24 408 298	28 735 094	29 147 866
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	16	7 487 210	6 999 274	8 064 756	8 358 383
Frais de voyage et de logement		3 275 024	3 258 148	3 527 651	3 890 810
Information et communication		129 415	103 706	139 397	123 843
Frais de tests		1 649 136	1 677 543	1 776 347	2 003 286
Frais d'accréditation		265 558	229 726	286 042	274 334
Subventions de projets de recherche	17	6 307 661	5 692 853	6 794 219	6 798 283
Éducation		6 947	11 332	7 483	13 532
Frais de consultants sur projets		3 055 342	1 452 494	3 291 024	1 734 537
Frais administratifs		2 962 394	2 728 408	3 190 905	3 258 206
Frais informatiques		1 603 902	1 513 660	1 727 624	1 807 580
Amortissements des actifs immobilisés		856 619	643 917	922 696	768 952
		27 599 208	24 311 061	29 728 144	29 031 746
Excédent de revenus sur dépenses (de dépenses sur revenus) avant produits financiers		(921 933)	97 237	(993 050)	116 120
Produits financiers (charges)					
Intérêts		968 401	1 311 514	1 043 103	1 566 182
Gains sur disposition de placements disponibles à la vente		13 610	-	14 658	-
Frais bancaires		(100 699)	(77 024)	(108 466)	(91 980)
Gains de change nets (pertes)		(638 272)	567 318	(687 507)	677 479
		243 040	1 801 808	261 788	2 151 681
Excédent de revenus sur dépenses (de dépenses sur revenus) de l'exercice		(678 893)	1 899 045	(731 262)	2 267 801

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

Tableau de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent de revenus sur dépenses (de dépenses sur revenus) de l'exercice	(678 893)	1 899 045	(731 262)	2 267 801
Amortissements des actifs immobilisés	856 619	643 917	922 696	768 952
Intérêts	(968 401)	(1 311 514)	(1 043 103)	(1 566 182)
Gains sur disposition de placements disponibles à la vente	(13 610)	-	(14 658)	-
Différences de change	-	(325)	-	(388)
Variation des				
Débiteurs	(152 799)	(129 048)	(164 586)	(154 106)
Autres actifs circulants	(168 410)	290 756	(181 401)	347 221
Créanciers	(946)	48 098	(1 019)	57 439
Charges à payer	(160 352)	664 439	(172 721)	793 458
Contributions reçues d'avance	(887 398)	235 044	(955 850)	280 683
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités opérationnelles	(2 174 190)	2 340 412	(2 341 904)	2 794 878
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(536 009)	(120 293)	(577 355)	(143 654)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 504 358)	(961 847)	(1 620 401)	(1 148 617)
Intérêts reçus	1 012 024	1 085 066	1 090 089	1 295 763
Acquisition de placements	(6 400 000)	(17 083 966)	(6 893 680)	(20 401 306)
Produits sur disposition de placements	8 145 925	6 774 718	8 774 280	8 090 223
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités d'investissement	717 582	(10 306 322)	772 933	(12 307 591)
Diminution des liquidités	(1 456 608)	(7 965 910)	(1 568 971)	(9 512 713)
Effets des modifications de cours de change	-	-	(939 103)	(1 414 371)
Liquidités au début de l'exercice	14 258 325	22 224 235	16 159 836	27 086 920
Liquidités à la fin de l'exercice	12 801 717	14 258 325	13 651 762	16 159 836

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du mouvement des fonds propres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Capital de fondation USD	Excédent de revenus sur dépenses reporté USD	Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD	Réserve pour litiges USD	Gains cumulatifs sur placements disponibles à la vente USD	Total USD
Solde au 1^{er} janvier 2007	4 102 391	23 656 672	(95 891)	-	-	27 663 172
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	1 899 045	-	-	-	1 899 045
Transfert à la réserve pour litiges	-	(1 500 000)	-	1 500 000	-	-
Gains sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	202 433	202 433
Mouvement de change	309 265	-	(309 265)	-	-	-
Total des produits (charges) de l'exercice	309 265	399 045	(309 265)	1 500 000	202 433	2 101 478
Solde au 31 décembre 2007 et au 1^{er} janvier 2008	4 411 656	24 055 717	(405 156)	1 500 000	202 433	29 764 650
Excédent de dépenses sur revenus de l'exercice	-	(678 893)	-	-	-	(678 893)
Pertes sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(138 936)	(138 936)
Mouvement de change	277 015	-	(277 015)	-	-	-
Total des produits (charges) de l'exercice	277 015	(678 893)	(277 015)	-	(138 936)	(817 829)
Solde au 31 décembre 2008	4 688 671	23 376 824	(682 171)	1 500 000	63 497	28 946 821

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du mouvement des fonds propres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (suite)

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Capital de fondation CHF	Excédent de revenus sur dépenses reporté CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour litiges CHF	Gains cumulatifs sur placements disponibles à la vente CHF	Total CHF
Solde au 1^{er} janvier 2007	5 000 000	30 153 672	(1 437 770)	-	-	33 715 902
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	2 267 801	-	-	-	2 267 801
Transfert à la réserve pour litiges	-	(1 700 042)	-	1 700 042	-	-
Gains sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	229 429	229 429
Mouvement de change	-	-	(2 479 025)	-	-	(2 479 025)
Total des produits (charges) de l'exercice	-	567 759	(2 479 025)	1 700 042	229 429	18 205
Solde au 31 décembre 2007 et au 1^{er} janvier 2008	5 000 000	30 721 431	(3 916 795)	1 700 042	229 429	33 734 107
Excédent de dépenses sur revenus de l'exercice	-	(731 262)	-	-	-	(731 262)
Pertes sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(161 716)	(161 716)
Mouvement de change	-	-	(1 871 773)	(100 440)	-	(1 972 213)
Total des charges de l'exercice	-	(731 262)	(1 871 773)	(100 440)	(161 716)	(2 865 191)
Solde au 31 décembre 2008	5 000 000	29 990 169	(5 788 568)	1 599 602	67 713	30 868 916

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

1 Activité

L'Agence mondiale antidopage (ci-après l'« AMA » ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une Fondation à but non lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn (Estonie). Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et de coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les athlètes.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le Mouvement olympique contribuait exclusivement au financement de l'AMA.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

A. Base de présentation et modifications des principes comptables

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 10 mai 2009 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'Agence mondiale antidopage pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards (IFRS)). Les comptes de l'AMA sont maintenus en accord avec le droit suisse.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique. La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les domaines pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

Les changements aux normes IFRS qui sont entrés en vigueur en 2008 sont relatifs à l'IFRIC 14, « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », exposant les règles d'évaluation du plafond, tel qu'il est défini par l'IAS 19, « Avantages du personnel » de l'excédent qui peut être comptabilisé comme un actif. Cette interprétation explique également comment les actifs ou les passifs au titre de retraites peuvent être affectés lorsqu'il existe une obligation de financement minimum d'origine légale ou contractuelle. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de l'AMA puisque le plan de prévoyance de primauté des prestations n'est pas matériel.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2008**

Le dollar US a été adopté comme monnaie fonctionnelle étant donné que la majeure partie des activités (les encaissements comme les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les chiffres en dollars US sont inclus à titre d'information complémentaire.

B. Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C. Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance jusqu'à trois mois.

D. Instruments financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ainsi qu'actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

a) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, d'une échéance fixe que l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers rattachés à cette catégorie sont inclus dans les actifs circulants, s'ils ont une échéance de moins de 12 mois après la date du bilan, sinon dans les actifs à long terme.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste Débiteurs.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, selon le cas.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

c) Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie ou encore ils ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste Placements disponibles à la vente.

Les actifs disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transaction, et ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes causés par les variations de juste valeur sont présentés dans les fonds propres comme « Gains ou pertes cumulatifs sur placements disponibles à la vente ».

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur reconnus dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme « Gains ou pertes sur disposition de placements disponibles à la vente ».

Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés dans l'état des activités dans la catégorie produits financiers.

La juste valeur des placements cotés est établie selon le cours acheteur actuel. Lorsque le marché, pour un actif financier, n'est pas actif (et pour les placements non cotés), l'AMA établit la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Ces dernières incluent l'utilisation de récentes transactions sans lien de dépendance, des références à d'autres instruments qui sont substantiellement les mêmes, l'analyse de flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation des options faisant un usage maximal des données du marché et reposant autant que possible sur les données propres à l'entité.

L'AMA s'assure, à chaque date du bilan, qu'il y a une évidence objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne doivent pas être dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment dans l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée dans l'état des activités.

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

E. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

F. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées du logiciel ADAMS (Anti-Doping Administration & Management System) et sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de quatre ans qui est la durée de vie utile des immobilisations.

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

G. Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence sont classés comme des crédits-bails financiers. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a à l'heure actuelle aucun crédit-bail financier.

H. Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues. Les versements reçus en avance liés au budget du prochain exercice sont différés au prochain exercice. Les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice ne seront constatées que lorsqu'elles seront encaissées.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

I. Impôts sur le bénéfice

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur le bénéfice.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

J. Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est dû et selon les conditions du contrat.

K. Normes, interprétations et amendements aux normes existantes non encore en vigueur

Certaines nouvelles normes, amendements ou interprétations de normes existantes ont été publiés et seront obligatoires pour l'AMA pour la période comptable commençant le 1^{er} janvier 2009. Présentement, l'AMA considère qu'aucun d'entre eux n'aura une incidence sur ses états financiers, à l'exception des items suivants :

- i) IAS 1 (amendement) – Présentation des instruments financiers. Cet amendement touche la présentation des changements aux fonds propres et des revenus et pertes reconnus à l'état des activités, mais n'a aucune incidence sur la reconnaissance, la mesure et la présentation de transactions spécifiques ou autres requises par d'autres IFRS. L'Agence évalue actuellement l'incidence de l'IAS 1 amendé sur ses états financiers;
- ii) IAS 36 (amendement) – Dépréciation d'actifs. Cet amendement fait partie des améliorations annuelles de l'International Accounting Standards Board (IASB) publiées en mai 2008. Lorsque la valeur recouvrable est calculée sur la base des flux de trésorerie actualisés, les divulgations équivalentes à celles requises pour la valeur d'utilité doivent être présentées. L'Agence appliquera l'IAS 36 (amendement) et fournira les divulgations requises relatives aux tests de dépréciation à compter du 1^{er} janvier 2009, si applicable;
- iii) IAS 38 (amendement) – Actifs incorporels. Cet amendement fait partie des améliorations annuelles de l'IASB publiées en mai 2008. Un paiement effectué à l'avance peut être reconnu uniquement lorsque ce paiement a été fait avant d'obtenir les droits d'accès à un bien ou un service. L'Agence évalue actuellement l'incidence de l'IAS 38 amendé sur ses états financiers;
- iv) IAS 20 (amendement) – Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique. Les avantages d'un prêt du gouvernement à un taux inférieur à celui du marché sont mesurés comme étant la différence entre la valeur aux livres en conformité avec l'IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et le produit reçu, incluant les avantages comptabilisés selon l'IAS 20. L'Agence évalue actuellement l'incidence de l'IAS 20 amendé sur ses états financiers;
- v) Les amendements mineurs à l'IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, l'IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes, l'IAS 40 – Immeubles de placement et l'IAS 41 – Agriculture. Ces amendements font partie des améliorations de l'IASB publiées en mai 2008. L'Agence évalue actuellement l'incidence de l'IAS 20 amendé sur ses états financiers. Les autres IAS amendés n'auront pas d'incidence sur les états financiers de l'AMA.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par ses activités internationales, l'AMA est exposée aux risques financiers tels le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de crédit.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

a) Risque de change

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au 31 décembre 2008, l'AMA a utilisé des dépôts bancaires en dollars US, en francs suisses, en dollars canadiens et en euros pour réduire partiellement l'exposition au risque.

Au 31 décembre 2008, si le dollar canadien s'était déprécié de 5 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent de dépenses sur revenus de l'exercice aurait été de 320 465 CHF (300 444 USD) supérieur (l'excédent de revenus sur dépenses aurait été de 77 600 CHF (68 500 USD) inférieur en 2007), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités nominées en dollars canadiens. L'excédent de revenus sur dépenses est plus sensible en 2008 qu'en 2007 aux mouvements du taux de change du dollar US en raison du montant plus important de liquidités nominées en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2008, si le franc suisse s'était déprécié de 2 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent de dépenses sur revenus de l'exercice aurait été de 32 677 CHF (30 635 USD) supérieur (l'excédent de revenus sur dépenses aurait été de 22 191 CHF (19 580 USD) inférieur en 2007), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités nominées en francs suisses.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2008, les seuls actifs portant intérêt à l'AMA sont les liquidités et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2008, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et que toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 80 250 CHF (75 281 USD) supérieurs (42 700 CHF (37 700 USD) en 2007), en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

d) *Risque de crédit*

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées dans l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal sur ses comptes débiteurs en raison du fait que les montants importants proviennent du gouvernement du Québec pour les taxes sur la valeur ajoutée (TVQ) et des impôts anticipés à récupérer. Les liquidités, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques.

Le tableau ci-dessous indique le solde des trois principales banques à la date du bilan.

Banque	Cote	2008		2007		
		Solde		Solde		
		USD	CHF	Cote	USD	CHF
UBS	Aa2	10 760 186	11 474 674	Aa1	15 785 788	17 890 981
Lombard Odier Darier Hentsch	AA-	12 905 051	13 761 960	AA-	10 425 573	11 815 927
Scotia	Aa1	1 520 490	1 621 452	Aa1	2 271 742	2 582 635
		25 185 727	26 858 086		28 483 103	32 289 543

e) *Gestion du risque relatif au capital*

Lorsqu'elle gère son capital, l'AMA a comme objectif de maintenir un niveau approprié afin de développer de nouveaux programmes et de participer à de nouvelles activités. Le capital de fondation et la réserve pour litiges sont considérés pour la gestion du risque relatif au capital.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des liquidités, des débiteurs et des autres actifs circulants, ainsi que des créanciers, des charges à payer et des contributions reçues d'avance ne différait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance proche de la date du bilan. Au 31 décembre 2008, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

4 Liquidités

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Liquidités en espèces	3 183 473	3 889 859	3 394 858	4 408 616
Dépôts bancaires jusqu'à trois mois				
en dollars US	2 005 903	8 650 000	2 139 097	9 803 577
en dollars canadiens	4 952 821	781 788	5 281 693	886 048
en francs suisses	1 192 879	352 933	1 272 087	400 000
en euros	1 466 641	583 745	1 564 027	661 595
	<u>12 801 717</u>	<u>14 258 325</u>	<u>13 651 762</u>	<u>16 159 836</u>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt actuels.

5 Placements

5a Placements détenus jusqu'à leur échéance

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Dépôts bancaires de plus de trois mois en dollars US	-	5 150 000	-	5 836 812
	<u>-</u>	<u>5 150 000</u>	<u>-</u>	<u>5 836 812</u>

5b Placements disponibles à la vente

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Obligations en dollars US	11 336 238	7 682 019	12 088 976	8 706 505
Produits structurés en dollars US	1 078 910	1 454 380	1 150 551	1 648 338
	<u>12 415 148</u>	<u>9 136 399</u>	<u>13 239 527</u>	<u>10 354 843</u>

Les obligations portent intérêt à des taux variant de 3,375 % à 6,125 % et viennent à échéance de janvier 2009 à juillet 2013. Les produits structurés sont à capital garanti et viennent à échéance entre juin 2009 et mars 2010.

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2008

5c Instruments financiers par catégorie

Au 31 décembre 2008	Prêts et créances		Détenus jusqu'à leur échéance		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs selon le bilan								
Actifs circulants								
Liquidités	12 801 717	13 651 762	-	-	-	-	12 801 717	13 651 762
Débiteurs	967 933	1 032 206	-	-	-	-	967 933	1 032 206
Actifs à long terme								
Placements disponibles à la vente	-	-	-	-	12 415 148	13 239 527	12 415 148	13 239 527
Total	13 769 650	14 683 968	-	-	12 415 148	13 239 527	26 184 798	27 923 495
Au 31 décembre 2007								
	Prêts et créances		Détenus jusqu'à leur échéance		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs selon le bilan								
Actifs circulants								
Liquidités	14 258 325	16 159 836	-	-	-	-	14 258 325	16 159 836
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	5 150 000	5 836 812	-	-	5 150 000	5 836 812
Débiteurs	820 457	929 874	-	-	-	-	820 457	929 874
Actifs à long terme								
Placements disponibles à la vente	-	-	-	-	9 136 399	10 354 843	9 136 399	10 354 843
Total	15 078 782	17 089 710	5 150 000	5 836 812	9 136 399	10 354 843	29 365 181	33 281 365

6 Débiteurs

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Débiteurs TVQ	293 765	340 063	313 271	385 414
Impôt anticipé à récupérer	114 159	189 514	121 740	214 788
Autres débiteurs	320 483	68 449	341 764	77 577
Garantie de loyer et cautions	226 719	204 301	241 774	231 547
Intérêts à recevoir sur placements à long terme	12 807	18 130	13 657	20 548
	967 933	820 457	1 032 206	929 874

Le poste Garantie de loyer et cautions comprend un solde de liquidités de 213 280 CHF (200 000 USD) (226 672 CHF (200 000 USD) en 2007) limité dans l'utilisation, étant donné qu'il sert de garantie pour les frais de carte de crédit de l'Agence. Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay et l'appartement du directeur de ce bureau se chiffrent respectivement à 23 702 CHF (22 226 USD) (néant en 2007) et à 4 792 CHF (4 493 USD) (4 875 CHF (4 301 USD) en 2007).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

7 Autres actifs circulants

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Charges payées d'avance	854 175	617 924	910 893	700 331
Charges payées d'avance – Jeux Olympiques	-	88 662	-	100 486
Intérêts courus	270 153	308 453	288 091	349 589
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2002	-	18 667	-	21 156
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2004	-	157 429	-	178 424
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	157 078	171 027	167 508	193 835
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2006	486 612	407 689	518 923	462 059
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2007	562 747	805 429	600 114	912 843
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2008	392 056	-	418 089	-
Programme de surveillance payé d'avance	8 334	38 360	8 887	43 476
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2007	3 299	798	3 518	904
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2008	10 094	-	10 764	-
	2 744 548	2 614 438	2 926 787	2 963 103

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

8 Immobilisations corporelles

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice terminé le								
31 décembre 2007								
Valeur comptable nette								
au début de l'exercice	19 544	23 820	48 909	59 611	12 875	15 692	81 328	99 123
Acquisitions	-	-	40 506	45 908	73 296	83 071	113 802	128 979
Amortissements	(15 185)	(18 134)	(23 410)	(27 955)	(14 794)	(17 667)	(53 389)	(63 756)
Différences de change	-	(746)	-	(2 756)	-	(200)	-	(3 702)
Valeur comptable nette								
à la fin de l'exercice	4 359	4 940	66 005	74 808	71 377	80 896	141 741	160 644
Au 31 décembre 2007								
Coût	439 015	587 302	1 122 265	1 530 809	86 389	99 029	1 647 669	2 217 140
Amortissements cumulés	(434 656)	(575 635)	(1 056 260)	(1 374 849)	(15 012)	(17 942)	(1 505 928)	(1 968 426)
Différences de change	-	(6 727)	-	(81 152)	-	(191)	-	(88 070)
Valeur comptable nette	4 359	4 940	66 005	74 808	71 377	80 896	141 741	160 644
Exercice terminé le								
31 décembre 2008								
Valeur comptable nette								
au début de l'exercice	4 359	4 940	66 005	74 808	71 377	80 896	141 741	160 644
Acquisitions	541 350	577 296	1 952	2 082	-	-	543 302	579 378
Amortissements	(5 224)	(5 627)	(24 438)	(26 322)	(17 904)	(19 286)	(47 566)	(51 235)
Différences de change	-	(235)	-	(4 158)	-	(4 587)	-	(8 980)
Valeur comptable nette								
à la fin de l'exercice	540 485	576 374	43 519	46 410	53 473	57 023	637 477	679 807
Au 31 décembre 2008								
Coût	980 365	1 164 598	1 124 217	1 532 891	86 389	99 029	2 190 971	2 796 518
Amortissements cumulés	(439 880)	(581 262)	(1 080 698)	(1 401 171)	(32 916)	(37 228)	(1 553 494)	(2 019 661)
Différences de change	-	(6 962)	-	(85 310)	-	(4 778)	-	(97 050)
Valeur comptable nette	540 485	576 374	43 519	46 410	53 473	57 023	637 477	679 807

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice terminé le 31 décembre 2007		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	1 494 482	1 821 476
Acquisitions	840 765	952 891
Amortissements	(590 528)	(705 196)
Différences de change	-	(91 774)
Valeur comptable nette		
à la fin de l'exercice	1 744 719	1 977 397
Au 31 décembre 2007		
Coût	2 854 279	3 374 084
Amortissements cumulés	(1 109 560)	(1 355 372)
Différences de change	-	(41 315)
Valeur comptable nette	1 744 719	1 977 397
Exercice terminé le 31 décembre 2008		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	1 744 719	1 977 397
Acquisitions	1 504 358	1 604 249
Amortissements	(809 053)	(871 461)
Différences de change	-	(108 140)
Valeur comptable nette		
à la fin de l'exercice	2 440 024	2 602 045
Au 31 décembre 2008		
Coût	4 358 637	4 978 333
Amortissements cumulés	(1 918 613)	(2 226 833)
Différences de change	-	(149 455)
Valeur comptable nette	2 440 024	2 602 045

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Il représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle par ADAMS. Cet actif incorporel permet un suivi et une gestion plus efficaces des tests.

Les acquisitions de 2008 sont liées à l'achat de logiciels ainsi qu'aux frais de transition pour les services de gestion fournis à compter de 2009.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

10 Charges à payer

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Passifs transitoires	1 377 325	1 435 318	1 468 780	1 626 734
Subventions de recherche scientifique 2002 à payer	8 000	-	8 531	-
Subventions de recherche scientifique 2003 à payer	2 000	8 083	2 133	9 161
Subventions de recherche scientifique 2004 à payer	107 447	193 721	114 581	219 556
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	101 749	244 429	108 506	277 026
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	217 702	285 986	232 157	324 126
Subventions de recherche scientifique 2007 à payer	188 540	-	201 060	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2005 à payer	-	500	-	567
Subventions de recherche en sciences sociales 2006 à payer	7 280	7 280	7 763	8 251
Subventions de recherche en sciences sociales 2007 à payer	6 901	7 659	7 360	8 680
Subventions de recherche en sciences sociales 2008 à payer	5 680	-	6 057	-
	<hr/>			
	2 022 624	2 182 976	2 156 928	2 474 101

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Réserve pour litiges

En 2007, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Ceci permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

13 Contributions annuelles

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	5 027	922	5 415	1 101
2002 Comité International Olympique (CIO)	5 949	-	6 408	-
2003 Autorités publiques et gouvernements	5 892	1 070	6 346	1 278
2003 Comité International Olympique (CIO)	6 962	7 354	7 499	8 782
2004 Autorités publiques et gouvernements	4 822	42 731	5 194	51 028
2004 Comité International Olympique (CIO)	4 822	35 377	5 194	42 246
2005 Autorités publiques et gouvernements	147 030	25 091	158 372	29 963
2005 Comité International Olympique (CIO)	147 030	25 119	158 372	29 997
2006 Autorités publiques et gouvernements	152 971	370 169	164 770	442 048
2006 Comité International Olympique (CIO)	160 734	372 428	173 133	444 746
2007 Autorités publiques et gouvernements	225 122	11 036 183	242 487	13 179 173
2007 Comité International Olympique (CIO)	480 896	10 780 409	517 991	12 873 733
2008 Autorités publiques et gouvernements	11 735 824	-	12 641 097	-
2008 Comité International Olympique (CIO)	11 795 824	-	12 705 724	-
	<u>24 878 905</u>	<u>22 696 853</u>	<u>26 798 002</u>	<u>27 104 095</u>

14 Subventions

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexés sur une durée de 10 ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 CAD, indexés sur une période de 10 ans. Les subventions sont en fait payées en une fois par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

En 2002, la subvention totale était de 2 533 440 CHF (1 828 011 USD) représentant le versement initial. Les versements restants, en dollars canadiens, sont répartis de façon égale sur neuf ans.

En 2008, l'AMA a reçu une subvention du gouvernement de l'Australie. Cette subvention sert à couvrir les coûts liés au bureau administratif du nouveau président en Australie.

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	1 568 390	1 451 390	1 689 372	1 733 219
Autre subvention – Australie	60 000	-	64 628	-
	<u>1 628 390</u>	<u>1 451 390</u>	<u>1 754 000</u>	<u>1 733 219</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

15 Autres revenus

	2008	2007	2008	2007
	USD	USD	CHF	CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	148 480	247 555	159 933	295 625
Surveillance du Code	20 000	10 000	21 543	11 942
Exemption pour usage thérapeutique	1 500	2 500	1 616	2 985
	<u>169 980</u>	<u>260 055</u>	<u>183 092</u>	<u>310 552</u>

16 Salaires et autres charges de personnel

	2008	2007	2008	2007
	USD	USD	CHF	CHF
Salaires	4 370 086	4 068 732	4 707 184	4 858 792
Charges sociales et autres avantages salariaux	2 937 364	2 804 199	3 163 945	3 348 715
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations et dépense	106 423	82 177	114 632	98 134
Personnel temporaire	18 104	15 408	19 501	18 400
Frais de recrutement	55 233	28 758	59 494	34 342
	<u>7 487 210</u>	<u>6 999 274</u>	<u>8 064 756</u>	<u>8 358 383</u>

Le nombre de personnes employées était de 55 au 31 décembre 2008 (59 en 2007).

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Étant donné que l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans Salaires et autres charges de personnel à l'état des activités durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au régime de retraite gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce régime, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

17 Subventions de projets de recherche

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	6 140 633	5 552 246	6 614 306	6 630 373
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	167 028	140 607	179 913	167 910
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	6 307 661	5 692 853	6 794 219	6 798 283
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	6 307 661	5 692 853	6 794 219	6 798 283
Paiements d'avance (mouvement)	20 819	(465 238)	22 425	(555 577)
Charges à payer (mouvement)	102 359	(215 649)	110 255	(257 523)
Total des subventions de projets de recherche payées	6 430 839	5 011 966	6 926 899	5 985 183

18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement à l'état des activités.

Rémunération de la direction opérationnelle	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Salaires	1 903 458	1 877 449	2 050 286	2 242 009
Bénéfices et avantages sociaux	882 886	883 133	950 990	1 054 619
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	85 559	63 005	92 159	75 239
	2 871 903	2 823 587	3 093 435	3 371 867

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Il y a 11 directeurs au 31 décembre 2008 (11 directeurs en 2007).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2008

19 Engagements

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

Engagements de crédits-bails opérationnels	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Moins de un an	563 271	638 122	600 673	723 223
Plus de un an et moins de cinq ans	1 209 541	1 970 467	1 289 856	2 233 251
Plus de cinq ans	46 680	60 480	49 780	68 546
	<u>1 819 492</u>	<u>2 669 069</u>	<u>1 940 309</u>	<u>3 025 020</u>

Les obligations ci-dessus concernent
Bureau de Montréal, bail jusqu'en février 2012
Bureau de Lausanne, bail jusqu'en avril 2012
Bureau de Tokyo, bail jusqu'en février 2009
Bureau de Montevideo, bail jusqu'en décembre 2015

Engagements pour des éléments hors location	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Moins de un an	1 247 217	1 049 896	1 330 033	1 189 912
Plus de un an et moins de cinq ans	4 229 538	300 196	4 510 384	340 230
	<u>5 476 755</u>	<u>1 350 092</u>	<u>5 840 417</u>	<u>1 530 142</u>

Les obligations ci-dessus sont liées au contrat de service de CGI Technology se terminant en mars 2009, au contrat de service de OSI Technologies se terminant en 2013 et à plusieurs autres contrats.

Engagements de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales

Les subventions de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subventions de recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2008 USD	2007 USD	2008 CHF	2007 CHF
Moins de un an	4 700 437	6 044 138	5 012 551	6 850 194
Plus de un an et moins de cinq ans	891 508	590 067	950 705	668 759
	<u>5 591 945</u>	<u>6 634 205</u>	<u>5 963 256</u>	<u>7 518 953</u>

20 Engagements conditionnels

À la fin de 2008, l'AMA a pour 6 153 255 CHF (5 770 114 USD) (5 227 697 CHF (4 612 559 USD) en 2007) d'engagements conditionnels. Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quarante-vingts pour cent des subventions sont octroyées par suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, avoir lieu au cours de l'exercice 2009.